

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT F. DECK

ASSEMBLEE GENERALE SOULTZ LES BAINS 24 AVRIL 2018

2017 D'ABORD JE VOUDRAIS SOULIGNER LES IMPORTANTS EFFORTS CONSENTIS PAR LE CSA, ou la poursuite en 2017 d'évolutions déjà engagées les années précédentes

1. RIGUEUR FINANCIERE ET EQUILIBRE BUDGETAIRE, OPTIMISATION DES PLANNINGS, PRIORISATIONS A TOUS LES NIVEAUX. DES OBJECTIFS ATTEINTS ET MEME LARGEMENT DEPASSES :

⇒ EN 2017 UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DU COMPTE D'EXPLOITATION PAR RAPPORT A 2016 DE PLUS DE 500 000€, SOIT UNE VARIATION DE + 36% %. CERTES, CE MONTANT REPRESENTE AUSSI DES DEPENSES QUI SERONT ENGAGEES SUR PLUSIEURS ANNEES. MAIS IL INDIQUE QUE LE CSA A BEAUCOUP TRAVAILLE EN 2017. IL A MONTE DE NOMBREUX PROJETS QUI ONT OBTENU L'ACCORD DE NOS PARTENAIRES. NOTAMMENT PAR LA SIGNATURE DE NOUVEAUX CONTRATS NATURA 2000 ET DES AIDES IMPORTANTES DE L'AERM. CES MOYENS PERMETTENT DE DEMULTIPLIER LES AIDES ALLOUEES PAR NOS PARTENAIRES HISTORIQUES : LA REGION GRAND EST, LES DEPARTEMENTS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN. AUTREMENT DIT, POUR 1€ ALLOUE, LE CSA MONTE DES PROJETS, NEGOCIE ET OBTIENT 2€ SUPPLEMENTAIRES.

⇒ UNE VARIATION POSITIVE DES FONDS PROPRES TELS QUE COTISATIONS, SOUSCRIPTIONS, DONNS ET LEGS QUI TEMOIGNENT DE LA CONFIANCE DE NOS MEMBRES ET DU SOUTIEN DU PUBLIC.

⇒ DEGAGEMENT D'UN EXCEDENT SUR L'EXERCICE, LE TOUT A EFFECTIFS SALARIE CONSTANT ! REMERCIEMENTS A L'EQUIPE SALARIE POUR LES EFFORTS DEMANDES, FELICITATIONS ET REMERCIEMENTS AU DIRECTEUR MD ET A LA RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE BRIGITTE WALTER AINSI QU'AU TRESORIER JEAN-PIERRE MAIZIERE.

2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES, 3 NOUVEAUX CADRES DE REFERENCE :

⇒ UNE NOUVELLE STRATEGIE FONCIERE, AVEC 10 PRIORITES POUR LES PROCHAINES ANNEES.

⇒ UN PLAN D'ACTION BENEVOLAT-TERRITOIRES, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE AFIN DE RENFORCER LA PRESENCE DU CSA AU PLUS PRES DES TERRITOIRES DE LA BIODIVERSITE, ET DE LA POPULATION.

⇒ UNE EVALUATION DU PLAN D'ACTION QUINQUENNAL 2013-2108 DU CSA, BILAN LIE A L'AGREMENT ETAT-REGION DU CSA.

3. DE NOUVELLES ET IMPORTANTES OPERATIONS DE PROTECTION FONCIERES

⇒ ELLES SERONT EVOQUEES PAR PAUL PFEIFFER DANS LE RAPPORT D'ACTIVITE : C'EST L'ADN DU CSA ! JE VOUDRAIS REMERCIER L'AERM, LA DREAL, LA DDT67 ET LA COMMUNE DE MUNCHHAUSEN POUR LA PROTECTION DE 60HA AU CŒUR DE LA RNN DU DELAT DE LA SAUER ? ET SOULIGNER QUE PROTECTION REGLEMENTAIRE ET PROTECTION FONCIERE SE COMPLETE EFFICACEMENT !

⇒ ET REMERCIER LA FEDERATION DU CLUB VOSGIEN POUR SA CONFIANCE REITEREE AU CSA, PLUS DE 2 ha D'HABITATS DES HAUTES VOSGES PROTEGES DURABLEMENT PENDANT 50 ANS AU GRAND BALLON !

⇒EVOQUER LA MEMOIRE DE M. ROLAND MATHIS, GENEREUX DONATEUR QUI A LEGUE AU CSA DES TERRAINS A RIBEAUVILLE EN VUE DE LEUR PROTECTION DURABLE AINSI QU'UNE IMPORTANTE SOMME.

UN PRESIDENT HEUREUX MAIS AUSSI DES PROCHAINS DEFIS ET DES INQUIETUDES !

DES DEFIS :

UN BENEVOLAT VIVANT

⇒BENEVOLES, TERRITOIRES, VIE ASSOCIATIVE : NOUS FORMONS UNE COMMUNAUTE. APRES 2018 QUI EST UNE ANNEE TRANSITOIRE D'EXPERIMENTATION DE LA NOUVELLE DEMARCHE BENEVOLAT-TERRITOIRES, NOUS FERONS UN BILAN.

⇒MAIS D'ORES ET DEJA JE SOUHAITE QUE CE SOIT UN MOUVEMENT DE FOND, SUR LE LONG TERME, ASSOCIANT NOS SALARIES CAR SUR LE TERRAIN L'ACTION DU BINÔME BENEVOLES-SALARIES EST FONDAMENTALE. LES RESULTATS NE SE VERRONT PAS AVANT PLUSIEURS ANNEES. IL FAUT PERSEVERER.

⇒MERCİ AUX **8** REFERENTS TERRITORIAUX QUI SE SONT PROPOSES POUR ANIMER LEURS TERRITOIRES SUR LE PERIMETRE D'UNE OU PLUSIEURS COMCOM. ET MERCİ AUX **132** CONSERVATEURS BENEVOLES. VOUS ETES LES SENTINELLES DE LA BIODIVERSITE !

EVOLUTION DES PARTENARIATS

⇒ JE DIS AUX PARTENAIRES : LES ANNEES PRECEDENTES, VOUS AVIEZ DES ATTENTES, PARFOIS DES ATTENTES FORTES. LE CSA A FAIT DES EFFORTS TRES IMPORTANTS, DANS UN CONTEXTE CONTRAINT, PARFOIS AVEC DES BAISES DE SUBVENTIONS ET A EFFECTIF SALARIE CONSTANT.

⇒ OUI A DES PARTENARIATS BASES SUR LA CONFIANCE RECIPROQUE, ET SI POSSIBLE DES PARTENARIATS PLURIANNUELS, EVOLUTIFS, AVEC UNE REELLE DYNAMIQUE EN TERME DE NOUVEAUX PROJETS POUR LA NATURE.

⇒ DES PARTENARIATS IDENTIFIANT LA SPECIFICITE ASSOCIATIVE DU CSA ET PRIVILEGIANT LE REGIME DE LA SUBVENTION.

CONTRIBUER A ENRAYER LA CHUTE DE LA BIODIVERSITE

⇒ DIMINUTION DE 30% DES POPULATIONS D'OISEAUX EN FRANCE, DIMINUTION DRASTIQUE DES INSECTES CONSTATEE PAR NOS VOISINS ALLEMANDS, POURSUITE DE L'EROSION DE LA BIODIVERSITE PARTOUT DANS LE MONDE.

⇒ TOUS ENSEMBLE ASSOCIATIONS, SCIENTIFIQUES, ELUS, ACTEURS ECONOMIQUES : NOUS POUVONS ET NOUS DEVONS AGIR. CHAQUE PETITE PARCELLE PROTEGEE EST UN PETIT COMBAT GAGNE. PATIEMMENT, ANNEE APRES ANNEE, LE RESEAU DES SITES APPORTE SA CONTRIBUTION. CERTAINES ESPECES TROUVENT DANS LES SITES PROTEGES PAR LE CSA LEURS DERNIERES STATIONS ALSACIENNES VOIRE LEUR UNIQUE STATION EN France.

PLUS DE COHERENCE DES POLITIQUES FONCIERES

⇒ REMETTRE LE CSA AU CENTRE DES POLITIQUES DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITE. COMME CHEZ NOS AMIS LORRAINS OU DE LONGUE DATE UNE POLITIQUE CONCERTEE EXISTE ENTRE TOUS LES ACTEURS : REGION-AERM-ETAT-SAFER-EPFL-CEN.

⇒ JE FAIS LA PROPOSITION AUX REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES PUBLIQUES D'ORGANISER ENSEMBLE EN 2018 UNE CONFERENCE SUR LE FONCIER NATUREL, AFIN DE FAIRE UN ETAT DES LIEUX, D'IDENTIFIER LES BESOINS ET SURTOUT DE BÂTIR UN PLAN D'ACTION.

UNE TRANSITION ECOLOGIQUE POUR FESSENHEIM

⇒ L'ETAT A SOLLICITE L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU CSA.

⇒ LE CSA A IDENTIFIE 500 HA A PROTEGER ET A GERER DANS LE SECTEUR FESSENHEIM-BALGAU-NAMBSHEIM-HEITEREN. NOUS DEMANDONS DES ACTES CONCRETS. PAS DE RETOUR AUX SCHEMAS DES ANNEES 1960 DU TOUT AMENAGEMENT, EN FAISANT PAYER LE PRIX FORT A LA NATURE ET AU CADRE DE VIE DES CITOYENS. LE CSA SERA A LA FOIS VIGILANT ET FORCE DE PROPOSITION.

COMPENSATION ECOLOGIQUE

⇒ LE CSA POSSEDE DEJA UNE LONGUE EXPERIENCE EN MATIERE D'ACCOMPAGNEMENT DU VOLET FONCIER ET GESTIONNAIRE DES MESURES COMPENSATOIRES PRESCRITES PAR L'ETAT A DES MAITRES D'OUVRAGES

⇒ IL A DEFINI DES PRINCIPES COHERENTS D'ACCEPTATION OU NON DE CETTE PRISE EN CHARGE, ET NOTAMMENT QUE LES SITES EXISTANTS DU RESEAU CSA N'ONT EN AUCUN CAS A SERVIR DE COMPENSATIONS A DES DESTRUCTIONS LIEES A DES PROJETS. UNE DESTRUCTION AUTORISEE PAR L'ETAT DOIT ETRE COMPENSEE PAR LA MISE EN PROTECTION DE NOUVEAUX SITES !

⇒ NOUS AVONS FAIT PART AUX REPRESENTANTS DE L'ETAT ET A LA DREAL QUE LE DISPOSITIF DES COMPENSATIONS DEVRAIT EVOLUER, SURTOUT EN CE QUI CONCERNE LES MODALITES PRATIQUES VISEES DANS LES ARRÊTES PREFERATORIAUX.

DES INQUIETUDES AUSSI

LA DIMINUTION DES RESSOURCES DE L'AERM

⇒ LES LOIS DE FINANCES SE SUCCEDENT ET PONCTIONNENT LES BUDGETS DES 6 AGENCES DE L'EAU. POUR NOTRE AGENCE RHIN MEUSE, CELA SE TRADUIRA PAR UNE PERTE SECHE DE PLUS DE 25% DE SES MOYENS, ASSORTI D'UN GEL DES RECRUTEMENTS QUI IMPACTERA PLUS DE 15% DES EFFECTIFS DE L'AGENCE. DES 2019, ET POUR LES 10 ANNEES A VENIR, C'EST TOUTE L'ACTION DE L'AERM QUI SERA IMPACTEE.

⇒ JE VOUDRAIS ICI TOUT D'ABORD REITERER NOTRE SOLIDARITE A L'EGARD DES RESPONSABLES ET DES EQUIPES DE L'AERM QUI FONT UN EXCELLENT TRAVAIL. ET RAPPELER QUE LA POLITIQUE DU GRAND CYCLE DE L'EAU A APORTE DES AVANCEES INCONTESTABLES DANS LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES DEPUIS 1964.

⇒ JE VOUDRAIS ENSUITE SOULIGNER LES CONSEQUENCES DE CE TOUR DE PASSE-PASSE D'ECRITURES. 25 % DE RESSOURCES EN MOINS, VONT SE TRADUIRE PAR DES BAISSSES AU NIVEAU DES PROGRAMMES DE L'AERM. ET NOTAMMENT POUR LES AIDES A L'ENTRETIEN DES ZONES HUMIDES ET DES COURS D'EAU. CONCRETEMENT IL Y AURA MOINS DE POSSIBILITES POUR EFFECTUER LES

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PRAIRIES HUMIDES, AVEC POUR CONSEQUENCE UNE DYNAMIQUE D'ENFRICHEMENT RAPIDE, AVEC DES IMPACTS SUR DE NOMBREUSES ESPECES PATRIMONIALES. LA RESTAURATION DE CES MILIEUX COUTERA ENSUITE BEAUCOUP PLUS CHER A LA COLLECTIVITE. NOUS ALERTONS LES POUVOIRS PUBLICS ET NOUS LEURS DEMANDONS DE MAINTENIR A UN HAUT NIVEAU LES PROGRAMMES D'AIDES POUR LA CONSERVATION DES ZONES HUMIDES ? POUR LA DUREE DU FUTUR XIème PROGRAMME DE NOTRE AGENCE.

LE MODELE ECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS

⇒ ON LE SAIT, CE MODELE EST FRAGILE.

IL NOUS FAUT REFLECHIR SANS TABOU AUX FORCES ET AUX FAIBLESSES DE NOTRE MODELE ECONOMIQUE ASSOCIATIF, SANS PERDRE DE VUE NOTRE OBJECTIF DE PROTECTION DE LA NATURE ET NOTRE IDENTITE ASSOCIATIVE. NOUS AVONS DEMARRE LA REFLEXION EN 2017 LORS DE LA DEMARCHE BENEVOLAT-TERRITOIRES. ELLE SERA POURSUIVIE PAR LA RECHERCHE DE NOUVEAUX PARTENARIATS AU NIVEAU LOCAL. TOUT EN NOUS INTERROGEANT SUR NOS PRATIQUES DE GESTION DES SITES ET LEUR EVOLUTION TOUT PARTICULIEREMENT DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE. QU'ON Y SONGE, DES PROJECTIONS IDENTIFIENT DES PICS DE CHALEUR DE 45° EN 2050 ! MAIS AUSSI EN REFLECHISSANT A UNE VALORISATION POSSIBLE DES PRODUITS DES SITES. JE SOUHAITE QUE NOUS POURSUIVIONS LA REFLEXION EGALEMENT AVEC NOS COLLEGUES AU SEIN DE LA CONFERENCE PERMANENTE DES TROIS CONSERVATOIRES ALSACE, CHAMPAGNE ARDENNE, LORRAINE.